COTISATION 2020

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une excellente année 2020. Nous souhaitons qu'elle soit riche en rencontres et espérons vivement vous croiser lors de nos diverses activités.

La cotisation 2020 reste fixée à 12€ dès l'âge de 16 ans.

Nous espérons une nouvelle fois vous apporter entière satisfaction
et nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à l'écoute de toutes vos remarques, propositions et suggestions :

- Mail : foyerrural.prenois@orange.fr
- Facebook : https://www.facebook.com/groups/2089180691397239/

Un **panneau d'affichage** avec des informations diverses (activités, mini-golf…) est aussi consultable devant la mairie.

Les enfants de moins de 16 ans sont adhérents avec leurs parents.
L'inscription au Foyer Rural vous permet de bénéficier d'avantages mais vous engage également à tenir une fois dans l'année la permanence au minigolf (de 14h à 18h, un dimanche ou un jour férié du 1er mai au 30 sept., planning défini fin février).

Le bulletin d'adhésion accompagné du règlement (à l'ordre du foyer rural de Prenois) est à remettre à Eric BARD, 9 rue de Dessous le Pré Jean Bœuf à Prenois
avant le 31 janvier 2020.
Merci de respecter cette date pour la comptabilité du foyer

« Pour se sentir bien, bougeons ensemble. »

✂----------

Bulletin d'inscription 2020

Adresse : .....

Adhérents à partir de 16 ans

NOM ..... **PRENOM** ..... ***12€**
NOM ..... **PRENOM** ..... ***12€**
NOM ..... **PRENOM** ..... ***12€**

TOTAL : .....

Enfants de moins de 16 ans

NOM ..... **PRENOM** .....
NOM ..... **PRENOM** .....
NOM ..... **PRENOM** .....

Pour recevoir les informations du foyer, vous pouvez nous laisser votre adresse de messagerie : ..... **@** .....